RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE DE CESSION

SARL A.I.D INFORMATIQUE

Entre les soussignés :

BRENUGAT Corinnedemeurant [redacted] né-e le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted].

qui possède 8 parts sociales de la SARL A.I.D INFORMATIQUE

Ci-après dénommé-e **les Cédants;**

d'une part

ET

HADDAD Edmond demeurant [redacted]
né-e le [redacted] à [redacted] (FRANCE), de nationalité [redacted].

et

HADDAD Dolly demeurant 42 Avenue de Domont, 95160 - Montmorency (FRANCE) né-e le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted].

Ci-après dénommé-e **Cessionnaire**

D'autre part,

[redacted]

APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE QUE :

Cette cession porte sur les parts sociales de la **SARL A.I.D INFORMATIQUE** immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 843652512, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : **14 RLE DE L'ABREUVOIR, 95270 - LE PLESSIS-LUZARCHES, au capital de 1600 euros,** divisé en 16 parts sociales.

SONT CONVENUES CE QUI SUIT :

[redacted]

Article 1 - Prix des cessions

Les présentes cessions sont consenties et acceptées moyennant le prix de 1 (UN) € par parts sociales.

Article 2 - Cessions

Les Cédant(s) cèdent et transportent par les présentes, sous les garanties ordinaires et de droit, aux Cessionnaire(s), les parts sociales, entièrement libérées, de la Société selon les modalités et quantités suivantes :

- **Brenugat corinne** céde à **Haddad edmond** : la pleine propriété de **7 (SEPT)** parts sociales pour un montant total de 7.00 €,

- **Brenugat corinne** céde à **Haddad dolly** : la pleine propriété de **1 (UN)** parts sociales pour un montant total de 1.00 €,

Le(s) Cessionnaire(s) seront propriétaire(s) des parts sociales cédées et seront subrogé(s) dans tous les droits et obligations attachés auxdites parts sociales à compter de ce jour.

Le montant de chaque transaction est payé par le(s) Cessionnaire(s) au(x) Cédant(s) intégralement ce jour dont le(s) Cédant(s) donne quittance.

Les parties affirment sous peines édictées par l'article 1837 du Code Général de Impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

Article 3 - Régime matrimonial

3.1 - Le cédant BRENUGAT Corinne

Par la présente, le cédant BRENUGAT Corinne déclare n'être ni marié.e ni [redacted].

HE HD CB

3.2 - Le cessionnaire HADDAD Edmond

Par la présente, le cessionnaire HADDAD Edmond déclare n'être ni marié.e ni pacsé.e.

3.3 - Le cessionnaire HADDAD Dolly

Par la présente, le cessionnaire HADDAD Dolly déclare n'être ni marié.e ni pacsé.e.

Article 4 - Agrément de la cession

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale des associés en date du 16/04/2024, la présente cession a été autorisée par les associés , dans les formes et conditions requises par les statuts de la société.

Article 5 - Comptes courants d'associés

Le(s) cédant(s) déclare(nt) ne pas posséder de compte courant d'associé ou renoncer au profit de la Société à d'éventuel soldes créditeurs.

Article 6 - Propriété

Le(s) cessionnaire(s) devien(en)t propriétaire(s), à compter de ce jour, des parts sociales ci-dessus mentionnées avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Le(s) cédant(s) le(s) subroge(nt) dans tous ses droits et actions attachés aux parts sociales cédées, notamment quant à la distribution des éventuels bénéfices réalisés lors de l'exercice en cours et des suivants.

Le(s) cessionnaire(s) reconnaî(en)t et accepte(nt) avoir reçu du(es) cédant(s) une copie des statuts de la société, copie dont il a pris connaissance.

Article 7 - Déclarations du(es) cédant(s)

Le(s) Cédant(s) déclare(nt) que les parts sociales sur lesquelles portent la présente cession ne font l'objet d'aucun engagement, saisie, sûreté, garantie, droit de préemption ou de toute restriction autre que légale ou statutaire, pouvant affecter de quelque manière que ce soit leur pleine et entière propriété, y compris le droit d'en disposer.

Le(s) Cédant(s) déclare(nt) que la société dont les parts sociales sont présentement cédées n'a pas été déclarée en état de règlement judiciaire ou de liquidation des biens et qu'elle ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

Article 8 - Domicile

Les parties élisent domicile à leurs demeures respectives pour l'exécution du présent acte.

Article 9 - Frais

HE HD CB

Tous les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la suite et la conséquence seront supportés par le(s) cessionnaire(s) qui s'y oblige(nt), à l'exception de ceux liés à la modification éventuelle des statuts qui seront à la charge de la société dont les parts sociales sont cédées.

Article 10 - Publicité

Pour être opposable à la société, la présente cession devra lui être signifiée conformément à aux dispositions de l'article 1690 du Code civil. Toutefois, cette signification peut être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt.

Article 11 - Indivisiblité des cessions

Les cessions mentionnées à l'article "Cessions" des présentes sont indivisibles.

Si l'une des cessions devait ne pas se réaliser ou être invalidée, l'ensemble des cessions mentionnées dans les présentes seraient caducs et réputées non advenues. Les sommes déjà payées aux cessionnaires devront être intégralement remboursées par les cédants.

HE HD CB

Fait à Le Plessis-Luzarches,

Le 16/04/2024,

Un exemplaires original, est remis à chaque partie.

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
ERMONT
Le 12/09/2024 Dossier 2024 00021485, référence 9504P61 2024 A 03588
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros

Signature du cédant :

BR[redacted]

Co

(précédé de la mention "Lu et approuvé. Bon pour cession. Bon pour quittance").

Lu et Approuvé. Bon pour cession. Bon pour quittance

Signature du cessionnaire :

HADDAD

lu et approuvé bon pour acceptation

Edmond

(précédé de la mention "Lu et approuvé. Bon pour acceptation de la cession").

DH HE CB

Signature du cessionnaire :

HADDAD

Dolly

(précédé de la mention "Lu et approuvé. Bon pour acceptation de la cession").

